



Collecte et conditionnement des biodéchets

STRID collecte en porte à porte plus de 3'500 tonnes de biodéchets et déchets de jardin par an dans les communes du périmètre Nord vaudois. Le bon conditionnement de ces déchets est essentiel au développement et à la pérennité de la filière. Avec l'arrivée du printemps souvent accompagnée par une période de taille, voici un rappel des bons gestes à adopter :

- Les **biodéchets** doivent obligatoirement être déposés dans des containers verts de 140 à 770 litres. Parmi eux, les déchets crus et cuits, les épluchures, fruits et légumes qui peuvent être conditionnés dans des sacs compostables.
- Les **déchets de jardin** doivent être déposés dans des containers verts de 140 à 770 litres lorsque cela est possible. Pour les branches et déchets de taille trop volumineuse, ils doivent être conditionnés en fagots, d'une longueur maximale d'un mètre, avec des branches dont le diamètre ne dépasse pas 4 cm.



Les sacs plastiques, les sacs biodégradables ainsi que les big bag parfois utilisés pour le gazon ne sont pas collectés.

Rétrocession biodéchets

La préservation de nos ressources est un sujet primordial sur lequel nous travaillons tous depuis plusieurs années. La revalorisation est une option idéale pour réduire l'impact de nos déchets.

Plus de 25% du contenu de nos sacs poubelle est composé de déchets organiques. Si ces déchets étaient récoltés séparément, ils pourraient être transformés en énergie, en engrais et en amendements organiques utiles à notre agriculture locale.

Nous sommes conscients qu'une collecte en porte à porte des biodéchets a un coût financier supplémentaire pour les communes. C'est pourquoi, depuis l'année dernière, STRID participe à la diminution de ces charges. Toutes les communes qui ont collecté des biodéchets en porte à porte, en utilisant le service que nous offrons, reçoivent **une subvention de CHF 30.- par tonne collectée en 2022 sur leur territoire**.

Ce geste financier a pour but de remercier et soutenir dans leur démarche les communes qui ont mis en place la collecte des biodéchets et à encourager celles qui souhaitent proposer dans le futur cette prestation à leurs habitants. Si vous désirez mettre en place cette collecte, nous sommes à votre disposition afin de trouver la solution la mieux adaptée à votre commune.



Collecte des déchets spéciaux

La collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers a été mise en place depuis 2022. La quantité de déchets collectée jusqu'à présent n'étant pas suffisante, le calendrier de collecte sera revu et communiqué aux communes concernées, afin de diminuer le nombre de trajets en camionnette.

Nous rappelons que les bouteilles de gaz sans bouchon ne sont pas reprises par STRID.

Journée du recyclage

Depuis cinq ans désormais, la Journée mondiale du recyclage est célébrée le 18 mars. Ce jour-là, de nombreuses campagnes dans le monde entier mettent en lumière le rôle fondamental que joue le recyclage dans la protection des ressources et du climat. Le recyclage permet non seulement de préserver les ressources et de les maintenir dans le circuit des matériaux, mais également de réduire la pollution due au CO2 et d'économiser l'énergie.



Coup de balai

L'action cantonale de ramassage des déchets a lieu au printemps cette année. Nous félicitons les communes du Nord vaudois qui se sont inscrites auprès de COSEDEC dans le but de lutter contre le littering :

- **25.03.23** – Essertines-sur-Yverdon, Vuiteboeuf, Ependes, Bioley-Magnoux, Champagne, Concise
- **01.04.23** – Bulle
- **13.05.23** – Chavornay

Coup de balai

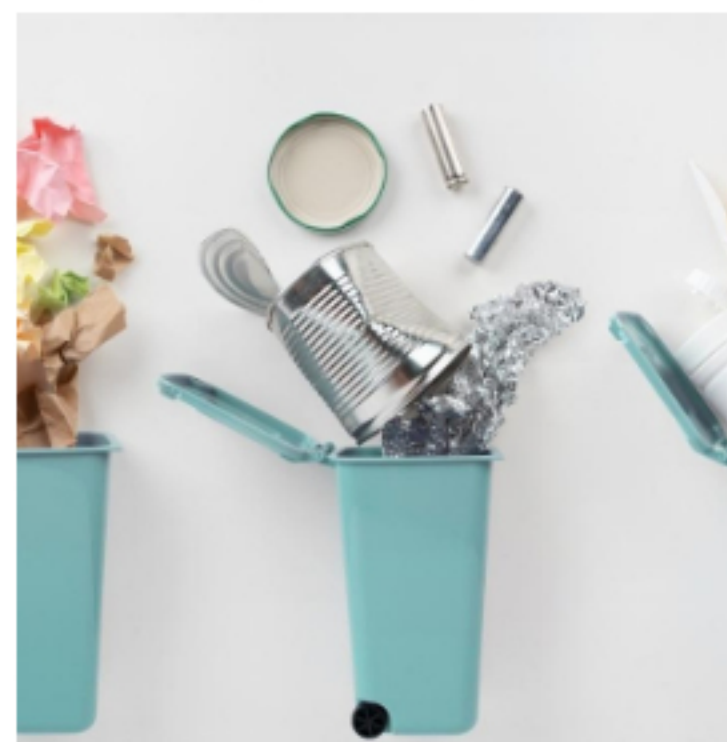
E-Formation

COSEDEC lance un cours en ligne sur la gestion des déchets communaux. Destiné aux élus romands en charge du dicastère des déchets, il peut être suivi en tout temps. L'objectif : fournir les bases de la prévention et de la gestion des déchets urbains en Suisse, et plus particulièrement dans le contexte romand.

Le cours est composé de sept modules allant de la législation aux différentes filières, en passant par les aspects financiers et les outils de réduction des déchets, pour un total de cinq heures de formation. Les formats varient entre présentations, vidéos explicatives et exercices récapitulatifs, le tout étayé par des interventions de professionnels du secteur qui apportent leur expertise.

Pour rappel, STRID participe à une hauteur de CHF 200.- / formation.

Informations et inscription



Agenda

07.06.23 - Assemblée générale de STRID SA

Liste de prix

Télécharger la liste de prix **Mars 2023**

Collecte des jours fériés

Télécharger les calendriers **2023**

